

LE DAI DANS VOTRE VIE QUOTIDIENNE

La plupart des personnes s'habituent rapidement à leur DAI. Une fois la cicatrisation terminée, les patients peuvent reprendre leurs activités quotidiennes normales : marche, jardinage, pratique sportive ou baignade. Il est toutefois conseillé d'éviter les activités qui exercent une pression excessive sur votre poitrine. Vous devez également éviter les sports ou activités au cours desquels un bref évanouissement pourrait mettre votre vie et celle des autres en danger. Tant que votre médecin ne s'y oppose pas, vous pouvez reprendre toutes les activités habituelles que vous pratiquiez avant l'implantation de votre défibrillateur (DAI).

Parler de votre DAI à votre famille et vos amis peut vous aider à renforcer votre sentiment de sécurité.

Les groupes et associations de soutien peuvent également vous apporter une aide précieuse.

Les DAI sont équipés de protections qui empêchent la plupart des objets que vous utilisez ou touchez au quotidien d'affecter le fonctionnement normal de votre dispositif.

Cependant, les appareils qui produisent ou utilisent de l'énergie électrique ou qui transmettent des signaux sans fil génèrent des champs électromagnétiques. La **compatibilité électromagnétique** est la relation entre ces champs électromagnétiques et votre DAI. Si les champs électromagnétiques entourant un objet sont trop proches de votre DAI et que celui-ci les détecte, cela peut perturber temporairement son fonctionnement normal. Le même effet peut se produire si du courant électrique passe dans votre corps parce que l'appareil que vous touchez n'est pas en bon état de fonctionnement ou correctement relié à la terre. Ces deux situations peuvent entraîner un dysfonctionnement temporaire de votre dispositif cardiaque qui est susceptible de délivrer un traitement inutile ou peut ne pas délivrer un traitement dont vous avez besoin à cet instant. C'est pourquoi nous vous recommandons d'utiliser uniquement des appareils qui sont en bon état de fonctionnement. Nous vous recommandons également de maintenir une distance minimale entre certains appareils et votre dispositif cardiaque implanté. Ces précautions vous aideront à éviter toute perturbation temporaire de votre DAI.

Que faire si vous pensez qu'un objet nuit au bon fonctionnement de votre dispositif cardiaque ?

Si lors de l'utilisation d'un appareil, vous êtes pris de vertiges, vous ressentez une accélération de votre rythme cardiaque ou en cas d'électrisation, éloignez-vous de cet appareil. Un effet temporaire ne cause généralement pas de reprogrammation ni de dommages de votre DAI. Votre dispositif est conçu pour retrouver son état normal de fonctionnement. Bien sûr, si vos symptômes persistent ou ne s'améliorent pas, contactez votre médecin dès que possible.

QUESTIONS FRÉQUENTES

UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE

Vous pouvez utiliser en toute sécurité un téléphone portable à condition que vous mainteniez une distance appropriée entre l'appareil et votre DAI. Lorsque vous utilisez un téléphone portable, une tablette ou un autre appareil mobile, gardez une distance d'au moins 15 centimètres entre l'appareil et votre DAI, afin d'éviter toute interférence. Il est donc conseillé de placer le téléphone sur l'oreille du côté opposé à celui du DAI et d'éviter de le transporter dans la poche d'un vêtement sur la poitrine.

ACTIVITÉS ET INTIMITÉ

Le but de votre traitement est que vous puissiez vivre une vie normale dès que possible. Généralement, votre dispositif ne vous empêchera pas de vous livrer à la plupart de vos **activités et passe-temps** favoris (par exemple, bowling, golf, tennis, jardinage, pêche, etc.). Cependant, vous devez avoir vérifié avec votre médecin que votre état de santé général vous le permet.

La plupart des patients peuvent retourner au travail après l'implantation de leur dispositif. Vous prendrez cette décision avec votre médecin. Le moment auquel vous pourrez le faire dépend de beaucoup de facteurs, notamment le type de travail que vous effectuez.

L'**intimité** fait partie d'une vie normale. En général, la vie sexuelle des patients reprend lorsqu'ils se sentent à l'aise. Votre DAI est programmé pour permettre à votre rythme cardiaque d'accélérer normalement, sans que des chocs ne soient délivrés. Votre dispositif doit uniquement délivrer un choc lorsque votre rythme cardiaque répond aux critères spécifiques programmés par votre cardiologue. Si vous recevez un choc, contactez votre médecin. Il déterminera la cause du choc et ajustera la programmation de votre dispositif cardiaque si nécessaire.

DÉTECTEURS ANTIVOL ET SYSTÈMES DE SÉCURITÉ D'AÉROPORTS

Il est peu probable que votre DAI soit affecté par les détecteurs de métaux (portiques et détecteurs portatifs) ou par les dispositifs d'imagerie corps entier (également appelés scanners à ondes millimétriques ou scanners d'imagerie 3D) tels que ceux que l'on trouve dans les aéroports. Afin de réduire au maximum le

risque d'interférence temporaire avec votre DAI lors des contrôles de sécurité, ne vous arrêtez pas sous un portique de détection ; traversez-le à une allure normale. Si un détecteur portatif est utilisé, demandez à l'agent de sécurité de ne pas le tenir au-dessus de votre défibrillateur implantable ni de le passer d'avant en arrière au-dessus de votre DAI. Vous pouvez également demander à ce qu'une inspection manuelle soit effectuée à la place. Si vous avez des inquiétudes concernant les méthodes de contrôle de sécurité employées, présentez votre carte de porteur d'un dispositif cardiaque implantable, demandez qu'une autre méthode de contrôle soit utilisée, puis suivez les instructions du personnel de sécurité. Prendre l'avion est parfaitement sûr pour les personnes porteuses d'un DAI (la pressurisation ou l'altitude ne présentent aucun risque).

VOYAGES

Avant d'entreprendre de longs voyages, consultez votre médecin. Il pourra vous fournir les adresses des hôpitaux des pays que vous visitez au cas où vous auriez besoin de trouver un hôpital dans une situation d'urgence. Il peut également vous aider à trouver un cardiologue dans ces hôpitaux si vous avez besoin d'une visite de suivi.

CONDUITE

Les personnes porteuses d'un DAI risquent constamment une incapacité soudaine qui pourrait s'avérer dangereuse au volant. Les restrictions relatives à la conduite automobile varient selon les pays en Europe⁷.

Discutez avec votre médecin des restrictions qui peuvent vous concerner.

APPAREILS DOMESTIQUES

À condition d'être correctement entretenus et en bon état de fonctionnement, la plupart des appareils domestiques peuvent être utilisés sans risque. Cela inclut les fours à micro-ondes, les principaux appareils électroménagers, les couvertures électriques et les coussins chauffants.

AIMANTS

Bien que la plupart des champs électromagnétiques présents dans l'environnement domestique n'affectent pas le fonctionnement de votre DAI, il est recommandé de maintenir les appareils contenant des aimants à une distance d'au moins 15 cm de votre dispositif cardiaque. Cette précaution est nécessaire, parce que les DAI sont dotés d'un détecteur qui suspend leurs capacités de détection des arythmies cardiaques lorsqu'ils détectent un champ

magnétique puissant. Si c'est le cas, votre DAI émet un son continu pendant 10 secondes pour vous signaler que vous êtes trop près d'un aimant. Il vous suffit alors de localiser l'aimant et de l'éloigner de votre dispositif. Vous n'avez pas besoin de contacter votre médecin si vous entendez ce son signalant la présence d'un aimant, car celle-ci ne cause aucun dommage à votre dispositif.

Vous ne savez pas toujours si un appareil contient un aimant. Cependant, si vous utilisez et entretenez correctement les appareils ménagers, ils n'ont normalement aucun effet sur votre dispositif. Ces appareils incluent les fours à micro-ondes, les appareils de cuisine, les téléphones sans fil, les radios, les téléviseurs, les jeux vidéo, les lecteurs de CD, les sèche-cheveux, les rasoirs électriques, les brosses à dents électriques, les couvertures électriques, les souffleurs de feuilles, les tondeuses à gazon électriques, les télécommandes d'ouverture de porte de garage, les ordinateurs, les jouets d'enfants et les outils de bricolage.

Si, par inadvertance, vous placez un aimant trop près de votre DAI, il vous suffit de l'éloigner.

Ainsi, le dispositif cardiaque retrouve son fonctionnement normal. L'utilisation de surmatelas et d'oreillers magnétiques n'est pas conseillée, car il est difficile de les maintenir à une distance de 15 cm lors de leur utilisation.

APPAREILS À SOUDER ET TRONÇONNEUSES

Contrairement à la plupart des autres outils électriques domestiques, les postes à souder dont l'intensité de courant électrique est supérieure à 160 A, sont à risque de nuire temporairement au fonctionnement normal de votre DAI.

Il est recommandé d'éviter d'utiliser des courants de soudage supérieurs à 160 A.

Suivez les mesures de sécurité ci-dessous afin de réduire le risque d'interférence avec votre DAI lors de l'utilisation d'un poste à soudeuse utilisant des courants de moins de 160 A.

- Travaillez dans un endroit sec avec des gants et des chaussures secs.
- Respectez une distance de 60 cm entre l'arc de soudure et votre dispositif cardiaque
- Gardez les câbles de soudure ensemble et le plus loin possible de votre dispositif cardiaque. Placez le poste de soudage à environ 1,5 mètre de la zone de travail
- Connectez la pince de terre sur le métal aussi près que possible du point de soudage. Aménagez la zone de travail de sorte que si vous lâchez la poignée et la tige, elles n'entrent pas en contact avec le métal en cours de soudage.

- Attendez quelques secondes entre chaque essai si vous éprouvez de la difficulté à commencer une soudure.
- Travaillez dans un espace de travail qui vous permet d'avoir les pieds solidement appuyés au sol et qui offre suffisamment d'espace pour bouger
- Travaillez en présence d'une personne qui comprend ces mesures de sécurité.
- Si vous avez des vertiges, des étourdissements, ou si vous croyez que votre DAI vous a envoyé une décharge, cessez immédiatement de souder et éloignez-vous de votre espace de travail.

Les équipements de soudage pouvant temporairement affecter le fonctionnement normal de votre dispositif cardiaque, vous devez consulter votre cardiologue avant d'utiliser tout équipement de ce type.

Votre médecin peut vous conseiller sur le niveau de risque lié à leur utilisation pour votre maladie. Les tabliers et les vestes ne constituent pas une protection efficace pour votre dispositif cardiaque, contre l'énergie électromagnétique produite par l'équipement de soudure.

L'énergie électromagnétique générée par une tronçonneuse est semblable à celle produite par d'autres outils électriques ou à essence. Si des interférences électromagnétiques se produisent avec votre DAI et que vous ressentez des symptômes tels qu'un étourdissement ou des vertiges, une tronçonneuse en marche peut causer des blessures plus graves que n'importe quel autre outil électrique ou à essence.

Suivez les mesures de sécurité ci-dessous afin de réduire le risque d'interférence avec votre DAI lors de l'utilisation d'une tronçonneuse :

- Respectez une distance d'au moins 15 cm entre le moteur d'une tronçonneuse électrique et votre DAI. Assurez-vous aussi que l'équipement est correctement mis à la terre.
- Respectez une distance d'au moins 30 cm entre les composants du système d'allumage d'une tronçonneuse à essence et votre DAI. De plus, il est préférable d'utiliser un modèle dans lequel la bougie d'allumage est située à distance des poignées.
- Si vous avez des vertiges, des étourdissements, ou si vous croyez que votre défibrillateur implantable vous a envoyé une décharge, arrêtez immédiatement de couper et éteignez immédiatement la tronçonneuse.
- N'intervenez pas sur le moteur lorsqu'il est en marche.
- Ne touchez pas la bobine, le distributeur ou les câbles de bougies si le moteur est en marche.

PRÉCAUTIONS RECOMMANDÉES

Les tableaux suivants fournissent un résumé des précautions recommandées pour différentes catégories :

- Appareils électroménagers et de loisir
- Outils et équipements industriels
- Équipements de bureau et de télécommunication
- Interventions médicales ou dentaires

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET DE LOISIR

La plupart des appareils électroménagers et de loisir sont peu susceptibles d'affecter le fonctionnement de votre dispositif cardiaque s'ils sont en bon état, utilisés correctement et maintenus à la distance recommandée. En ce qui concerne les objets qui ont une antenne, il est recommandé de respecter les distances énoncées ci-dessous entre votre dispositif cardiaque implantable et l'antenne en question.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Respectez au moins la distance recommandée entre les appareils listés ci-dessous et votre dispositif cardiaque :

Distance de 30 cm

- Voiture/moto (distance à respecter avec le système d'allumage du moteur)
- Clôture électrique
- Transformateur (boîtier vert)

Distance de 60 cm

- Détecteur de métaux de plage (distance à respecter avec la tête chercheuse)
- Cuisinière avec plaques de cuisson à induction

Non recommandé

- Stimulateur abdominal
- Balance électronique à impédancemètre
- Coussins ou surmatelas magnétiques

RISQUE FAIBLE

Respectez une **distance d'au moins 15 cm** entre les objets listés ci-dessous et votre dispositif cardiaque :

- Chariot de course ou voiturette de golf électrique (distance par rapport au moteur)
- Appareils électroménagers portatifs (mixeur ou couteau électrique)
- Clôture électrique de confinement d'animaux domestiques (distance à respecter avec le collier, l'antenne extérieure et à embase)
- Rasoir électrique à fil
- Base de charge de brosses à dents électriques
- Vélo d'appartement (distance à respecter avec l'aimant de la roue)
- Sèche-cheveux à main
- Appareil de massage de dos portatif
- Produits thérapeutiques magnétiques
- Objets radiocommandés (distance par rapport à l'antenne)
- Machine à coudre ou surjeteuse (distance par rapport au moteur)
- Petit aimant (aimant ménager)
- Haut-parleurs
- Machine à tatouer
- Tapis roulant (distance par rapport au moteur)
- Insectifuge à ultrasons anti-nuisibles
- Aspirateur (distance par rapport au moteur)

AUCUN RISQUE CONNU

Si l'appareil est utilisé selon ses spécifications et qu'il est en bon état de marche, il n'existe aucun risque connu avec les appareils suivants :

- Chargeur de piles à usage domestique
- Machine à sous de casino
- Lecteur ou enregistreur de CD/DVD
- Fer à friser
- Lave-vaisselle
- Couverture chauffante
- Guitare électrique
- Brosse à dents électrique
- Balance électronique
- Porte de garage électrique
- Fer à lisser
- Coussin chauffant
- Jacuzzi
- Purificateur d'air
- Fer à repasser
- Appareils de cuisine, petits et grands (mixeur, ouvre-boîte, réfrigérateur, cuisinière, grille-pain)
- Circuit d'alimentation résidentiel basse tension
- Fauteuil/Coussin de massage
- Systèmes d'alerte médicale (Colliers)
- Four à micro-ondes
- Télécommande (lecteur de CD, DVD, téléviseur)
- Sèche-cheveux
- Sauna
- Rasoir/tondeuse à piles
- Cabine à UV
- Poste de télévision

OUTILS ET ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Il est important que vos outils et vos équipements électriques soient en bon état de fonctionnement, câblés de manière appropriée (fiche à trois broches avec mise à la terre, le cas échéant) et utilisés conformément à l'utilisation prévue par le fabricant du produit. Il est recommandé que les outils électriques à cordon soient branchés à une prise reliée à un disjoncteur différentiel.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Respectez au moins la distance recommandée entre les appareils listés ci-dessous et votre dispositif cardiaque :

Distance de 30 cm

- Moteur de bateau
- Chargeur de batterie de voiture
- Systèmes d'allumage à essence (distance à respecter par rapport aux composants du système d'allumage)
- Outils à essence (distance à respecter par rapport aux composants du système d'allumage d'outils tels une tondeuse à gazon, une souffleuse, une débroussailleuse ou une tronçonneuse.

Distance de 60 cm

- Outils montés sur table ou autoportants dont le moteur est de 400 chevaux-vapeur ou moins (compresseur d'air, perceuse à colonne, meuleuse, nettoyeur à pression, banc de scie)
- Câbles de démarrage
- Postes à soudure (avec des courants de moins de 160 A)

Non recommandé

- Postes à soudure (avec des courants de plus de 160 A)

RISQUE FAIBLE

Respectez une **distance d'au moins 15 cm** entre les objets listés ci-dessous et votre dispositif cardiaque :

- Scie circulaire type scie Skil
- Perceuse à batterie ou à alimentation secteur
- Tronçonneuse électrique
- Meuleuse manuelle
- Taille-haie électrique
- Tondeuse à gazon électrique
- Souffleur de feuilles électrique
- Scie sabre (Sawzall™*)
- Défonceuse
- Ponceuse
- Tournevis à piles
- Fer à souder
- Débroussailleuse électrique

* À moins que le dispositif ne soit compatible avec l'IRM, voir les recommandations IRM pour ce dispositif.

AUCUN RISQUE CONNU

Si l'appareil est utilisé selon ses spécifications et qu'il est en bon état de marche, il n'existe aucun risque connu pour les appareils suivants :

- Compas électrique
- Lampe de poche à piles
- Niveau à laser
- Fer à braser
- Détecteur de montants

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

Les directives pour une utilisation sûre des équipements de bureau et de télécommunication incluent des facteurs tels que la puissance d'émission, la fréquence utilisée et le type d'antenne. Pour les appareils qui émettent des signaux par le biais d'une antenne, il est recommandé de respecter les distances énoncées ci-dessous entre votre dispositif cardiaque implantable et l'antenne en question.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Respectez au moins la distance recommandée entre les appareils listés ci-dessous et votre dispositif cardiaque :

Distance de 30 cm

- Antenne de radio amateur, radio de marine, talkie-walkie de 3 à 15 watts
- Antenne radioportative de 5 watts maximum
- Onduleur

Distance de 60 cm

- Antenne de radio amateur, radio de marine, talkie-walkie de 15 à 30 watts

RISQUE FAIBLE

Respectez une **distance d'au moins 15 cm** entre les objets listés ci-dessous et votre dispositif cardiaque :

- Antenne de radio amateur, radio de marine, talkie-walkie de 3 watts
- Antenne de téléphone portable de 3 watts maximum
- Émetteur de casque audio sans fil (par exemple, TV Ears™*)
- Lecteur de musique numérique (iPod™*) avec transmission sans fil
- Bracelets Magic Band Disney (respecter une distance d'au moins 15 cm avec le lecteur du bracelet, le bracelet lui-même ne présentant aucun risque connu)
- Lecteurs/appareils de lecture électronique
- Tablettes électroniques (par exemple, Kindle™*, iPad™*, Surface™*)
- Appareils domotiques sans fil (distance par rapport à l'antenne)
- Appareils de technologie OnStar™* (distance par rapport à l'antenne)
- Système d'entrée sans clé avec clé à télécommande intégrée (tel qu'une clé intelligente)
- Démarrage de voiture à distance
- Compteur intelligent (Type Linky, utilisé par les entreprises de services publics)
- Lecteur mural de badge de sécurité
- Dispositifs de télécommunication sans fil (ordinateurs, écouteurs, modems, routeurs, smartphones, Bluetooth™*)
- Manettes sans fil (consoles de jeux vidéo, Xbox™*, Playstation™*, Nintendo™*)

* À moins que le dispositif ne soit compatible avec l'IRM, voir les recommandations IRM pour ce dispositif.

AUCUN RISQUE CONNU

Si l'appareil est utilisé selon ses spécifications et qu'il est en bon état de marche, il n'existe aucun risque connu pour les dispositifs suivants :

- Bracelets d'activité (FitBit™*, Body Bug™*, Nike+™*, Jawbone™*)
- Calculatrice
- Copieur
- Ordinateur de bureau/portable
- Lecteur de musique numérique (iPod™*) sans transmission
- Télécopieur
- Système GPS
- Lecteur de codes-barres
- Pendentif d'alerte médicale
- Imprimante
- Radio AM/FM
- Scanner

* À moins que le dispositif ne soit compatible avec l'IRM, voir les recommandations IRM pour ce dispositif.

INTERVENTIONS MÉDICALES OU DENTAIRES

Un grand nombre d'interventions médicales n'affectent pas le fonctionnement de votre dispositif médical. Cependant, certains actes médicaux peuvent endommager gravement votre dispositif cardiaque ou perturber son fonctionnement. Avant toute intervention médicale ou dentaire, il est recommandé d'informer le médecin ou le dentiste en charge de vos soins que vous êtes porteur d'un dispositif cardiaque implantable, afin qu'il évalue les risques potentiels et consulte si besoin votre cardiologue.

NON RECOMMANDÉ

- Diathermie (haute fréquence, ondes courtes et micro-ondes)
- ARM (angiographie par résonance magnétique) pour des dispositifs non compatibles avec la résonance magnétique
- IRM pour des dispositifs non compatibles avec la résonance magnétique.
- Coloscopie virtuelle avec IRM* pour des dispositifs non compatibles avec la résonance magnétique

* À moins que le dispositif ne soit compatible avec l'IRM, voir les recommandations IRM pour ce dispositif.

ACCEPTABLE SI DES PRÉCAUTIONS SONT PRISES

Prévenez votre médecin traitant que vous avez un dispositif cardiaque implanté ou demandez conseil à votre cardiologue. Interventions médicales nécessitant certaines précautions :

- Ablation (en particulier, ablation par micro-ondes et ablation par radiofréquence)
- Acupuncture avec stimulation électrique par courant alternatif
- Cautérisation par plasma d'argon
- Équipements de scellement diélectrique de poches de sang
- Champ magnétique alternatif pour stimulation de croissance osseuse
- Courant alternatif pour stimulateur de croissance osseuse
- Coloscopie, ablation de polype
- Tomodensitométrie (TDM, TACO ou CT-scan, CAT-scan)
- TEC (traitement par électrochocs)
- Électrolyse
- Électrochirurgie et autres interventions ayant recours à une sonde électrique pour limiter les saignements et inciser ou éliminer des tissus
- Électromyographie (EMG), séquence automatisée
- Électromyographie (EMG), stimulus unique
- Défibrillation externe, DEA et cardioversion non urgente
- Hyfrécateur
- Oxygénothérapie hyperbare (OHB)
- Traitement par courant électrique interférentiel
- Lithotripsie
- Thérapie magnétique

- MET (thérapie par micro-courants) Alpha-Stim 100™*
- Ventilation mécanique avec moniteur de fréquence respiratoire
- Stimulateurs musculaires et autres dispositifs faisant passer un courant dans le corps
- Rayonnement neutronique
- Radiothérapie (radiographie externe, Gamma Knife™* ou radiochirurgie)
- Radiothérapie (y compris la radiothérapie de haute énergie)
- Stéréotaxie
- Ultrasons thérapeutiques
- SMT (stimulation magnétique transcrânienne)
- Stimulation nerveuse électrique transcutanée (TENS), y compris stimulation neuromusculaire électrique (SNE)
- Boucle de transmission d'un appareil auditif numérique
- Ablation par aiguille transurétrale (thérapie TUNA™*)
- TMTU (thermothérapie par micro-ondes transurétrales)
- Test de prostate TURP (résection transurétrale de la prostate)
- Coloscopie virtuelle par tomographie à densité (scanographie)

* À moins que le dispositif ne soit compatible avec l'IRM, voir les recommandations IRM pour ce dispositif.

ACCEPTABLE

Si l'appareil est utilisé selon ses spécifications et qu'il est en bon état de marche, il n'existe aucun risque connu pour les appareils suivants :

- Acupuncture, sans stimulation électrique
- Acupuncture, courant continu (CC)
- Test de densité osseuse (rayons X)
- Test de densité osseuse aux ultrasons, sur le talon ou la main
- Stimulateur de croissance osseuse, courant continu
- Endoscopie par capsule
- Coloscopie de diagnostic uniquement
- Localisateur d'apex dentaire (localisateur de racine)
- Fraises dentaires
- Testeur de pulpe dentaire
- Détartreurs/nettoyeurs dentaires à ultrasons
- Radiographie dentaire
- Échographie diagnostique
- Radiographie ou radioscopie diagnostique
- Thermographie infrarouge numérique (DITI)
- Échocardiogramme
- EECP (Thérapie de contre-pulsation externe)
- Électrocardiogramme (ECG/EKG)
- Électroencéphalogramme (EEG)
- Électronystagmographie (audiologie, ENG)
- Appareil auditif (à l'intérieur ou à l'arrière de l'oreille)
- Moniteur de fréquence cardiaque
- Iontophorèse (patch médicamenteux)
- Chirurgie laser

- Chirurgie oculaire Lasik
- Test de détecteur de mensonges
- Mammographie
- Hélicoptère médical
- Test de résistance nucléaire
- Capsules de PH-métrie
- Tomographie par émission de positrons (PET-Scan)
- Relief Band™*
- Appareil de traitement de l'apnée du sommeil

* À moins que le dispositif ne soit compatible avec l'IRM, voir les recommandations IRM pour ce dispositif.